

Le monastère de Roanne inscrivit au nombre de ses fondateurs plusieurs membres d'une famille fort connue de cette ville, Guy de la Mure, chanoine de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison et protonotaire apostolique, son neveu, Antoine de la Mure, seigneur du Chantois et un autre de la Mure de Rilly, tous trois proches parents de l'historien du Forez (1).

Depuis quelque temps déjà, la province de Lyon songeait à créer ce nouvel établissement ; un héritage considérable reçu l'année précédente d'un riche marchand de Saint-Haon-le-Châtel, Jean Perrin, avait été destiné tout entier à l'accomplissement de ce projet (2).

Les habitants consultés consentirent à recevoir les religieux, à la condition toutefois que les revenus fussent suffisants à leur entretien et qu'ils n'allassent point quête dans la ville. Le 30 juillet 1631, Henri Gouffier, comte de Boissy et premier échevin, leur octroya cette permission ; le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, donna son approbation, et des lettres royales, que le Parlement enregistra le 4 décembre suivant, confirmèrent tout ce qui avait été conclu.

Un membre de l'Ordre, Pierre de la Mure, de la même famille que les fondateurs, joignit sa fortune personnelle à leurs dons et obtint encore de l'un d'eux qu'il cédât son droit absolu de pêche sur trois lieues du cours de la Loire (3).

Dans la nuit du 4 décembre 1718, un violent incendie

(1) Arch. départ, du Rhône, H. 356. — *Livre ancien des chapitres généraux et provinciaux...*, chapitre général célébré à Rome au couvent de Saint-André de Frattis, 12 mai 1655.

(2) Arch. départ, du Rhône, H. 3S6. — *Livre ancien des chapitres généraux et provinciaux...*, chapitre provincial de 1631.

(3) Cfr. *Chronicorum Minimorum, auctore Lanovio ejusdem orationis.* — Anno 1631.